
Aide à l'acquisition de composteurs de jardin, formation et conseil sur le compostage domestique

Syndicat Mixte pour la Gestion des Déchets Ménagers et Assim

885 Rue d'Epinal

88000 Dogneville

[Voir le site internet](#)

Karine Masson

kmasson@smdvosges.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le compostage domestique est l'alternative la plus significative en terme de réduction de la production de déchets ménagers.

Le potentiel de réduction correspond à :

- 85 Kg/an/hab. de fermentescibles présents dans les ordures ménagères incinérées ou enfouies soit un tiers de la masse des poubelles (dont 70 Kg/hab. de déchets de cuisine et 15 Kg/hab. de déchets de jardin) ;
- 35 Kg/an/hab. de déchets de jardins déposés en déchèteries.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Encourager et accompagner les collectivités adhérentes et partenaires dans la réalisation d'actions d'incitation et de conseil à la pratique du compostage domestique et aux pratiques connexes (mulching, paillage de BRF, alimentation aux animaux, réduction des tontes de pelouse, etc.).

Ceci en proposant des composteurs à prix réduits (participation financière du Smd + subventions ADEME : 20€ sur les composteurs, 1.5€ sur les bioseaux et 3 € sur les tiges aératrices) tout en leur simplifiant les démarches administratives, telles que les commandes et les demandes de subventions, ainsi que sur la manière de conseiller les habitants.

Résultats quantitatifs

Nombre de composteurs distribués aux habitants par le SMD et les collectivités adhérentes

Objectif : 3 000 dès 2010

Résultat : **738** en 2009, et **3 387** en 2010

Nombre de conseillers compostage formés toujours présents sur le territoire

Objectif : 90 en 2010

Résultat : **59** en 2009 et **103** en 2010

Résultats qualitatifs

En 2010, plus de 80 Conseillers Compostages ont suivi la formation et 23 collectivités ont commandé des composteurs à prix réduits par le biais du marché du Smd.

Les 3 387 foyers ayant commandés des composteurs ont ainsi été conseillés sur les bonnes techniques du compostage et ses pratiques connexes.
Le nouveau guide du compostage plait beaucoup plus aux collectivités ainsi qu'aux habitants.

MISE EN OEUVRE

Planning

2007

Le SMD propose des commandes mutualisées à ses collectivités adhérentes de composteurs issus de ses marchés publics (revente à prix coûtant) afin qu'elles revendent à leurs habitants.

La chargée de mission prévention se forme au titre de maître composteur au Comité Jean Pain

Adaptation par le CMP de la formation de 4 jours sur 2 jours à destination des agents, des élus et des bénévoles >>> au moins 2 sessions par an

Les agents, élus et bénévoles des collectivités adhérentes au SMD et des partenaires locaux peuvent bénéficier d'une **formation de conseillers compostage (dispensée gratuitement par le SMD)**. Ce réseau de Conseillers Compostage développe une **assistance technique à la population** : ateliers sur des sites de démonstration, visites de conseils chez les particuliers, conférences, numéro vert, bulletins d'information,...

Edition du Guide compostage

Entre avril 2007 et octobre 2010, 79 conseillers ont effectués cette formation de 2 jours basée sur la genèse du comité Jean Pain et animée par la chargée de mission prévention déchets du SMD. Le SMD poursuit cette action en proposant 2 à 3 nouvelles sessions de formation par an et des journées réseaux permettant aux conseillers de se perfectionner.

2010

L'assistante de la chargée de mission prévention se forme au titre de maître composteur au Comité Jean Pain

Nouvelle création du Guide compostage avec adaptation de la nouvelle charte en 2010. Guide distribué avec les composteurs et lors d'animations.

Le SMD propose des composteurs et des accessoires de compostage à prix réduits (participation financière sur des composteurs bois, composteurs plastiques, bioseaux et tiges aératrices issus de ses marchés publics).

Montants de la participation financière du SMD sur le matériel de compostage (incluant les aides Ademe) actés par délibération du comité syndical du 26/02/2010:

- Composteurs = participation SMD + ADEME de 20€ / composteur (3 modèles)

sous réserve d'une participation complémentaire minimum de 7€/c. par les collectivités adhérentes avant revente auprès des habitants

- Bioseaux = participation SMD + ADEME de 1,50€ / bioseau

- Tiges aératrices = participation SMD+ ADEME de 3,00€ / tige

Moyens humains

Temps en interne consacré à cette action :

Une personne en équivalent temps plein :

- 4 jours de formations au Comité Jean Pain

- 2 à 3 sessions de formation de 2 jours, organisées pour former les Conseillers Compostage des Vosges

- 2 journées réseau

- 15 jours de préparation et de réactualisation des sessions de formation : (ex : compostage pieds d'immeuble, collectif...)

- 15 jours de créations du guide du compostage

- 5 jours de réactualisation du guide du compostage

- 3 jours de création du site de démonstration au compostage sur le lieu de formation : Les Jardins de Cocagne + conférence de presse

- 5 jours de rédaction des marchés publics pour l'achat de matériel de compostage et d'analyse des offres

- 30 jours d'accompagnement des collectivités : création d'articles et de questionnaires insérés dans les bulletins + commande mutualisée des composteurs + démonstration/conférence/colloque

- 1 jour de préparation pour les questions du sondage et 15 jours de sondage

Moyens financiers

Somme consacrée à cette action (part restant la charge du SMD)

2009 : 13 767,04€

2010 : 35 254.17€

Moyens techniques

Matériel : Panneaux didactiques, panneaux pédagogiques (jeux en bois) , composteurs, accessoires, outils matériels de récup pour stockage des différentes matières.

Support d'information : Guide du compostage, fiches méthodologiques pour la mise en place de site de démonstration

Partenaires mobilisés

- Comité Jean Pain
- Collectivités adhérentes au SMD
- Associations d'éducation à l'environnement

- Associations d'insertion : Maréchage biologique

- Association et entreprises de jardinage

- Bénévoles (conseillers compostage)
- Jardins partagés
- Inspection académique

- IUFM

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Les collectivités qui le souhaitent peuvent reproduire cette action en participant financièrement à l'acquisition des composteurs des habitants, afin d'augmenter les commandes.

Un maître composteur est habilité à former des guides composteurs sur son territoire et peut compléter sa formation pour accompagner efficacement un réseau. Suite à sa formation, ce maître composteur détient les connaissances pour créer un guide du compostage.

Difficultés rencontrées

Plus qu'une participation financière sur le matériel de compostage, le Smd propose d'accompagner les usagers via la formation aux bonnes pratiques du compostage de tous les partenaires et relais identifiés sur le territoire..

Recommandations éventuelles

- Bien veiller à **animer** un réseau pour que les conseillers restent actifs sur leur territoire.
- Pousser les collectivités adhérentes à imposer des quotas de vente des composteurs aux foyers pour éviter toute autre utilisation (pot de fleurs).
- Proposer **des sites de démonstrations et un accompagnement à la mise en place et à l'animation** aux collectivités qui souhaitent s'investir et communiquer sur l'opération.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | BIODECHET

Dernière actualisation

Juillet 2011

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Valérie LAMBOTTE

valerie.lambotte@ademe.fr

Direction régionale Grand Est